

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 01/07/2024 - 5836 - 2017 B 00690 - 829 418 417 - 2GS Sécurité

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

01 JUIL. 2024



2GS SECURITE
Liasse fiscale 2023

Exercice comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Document reçu par les services fiscaux le 06/06/2024 à 11:35

Certifiés conformes par
M. BENHAMOUCHA Mohamed Amine

2GS SECURITE
57 Avenue de Bretagne
76100 ROUEN
Tél. : +33 (0)6 27 52 19 83
SASU au capital de 1500,00 €
Siret 829 418 417 000 12 - APE 8010Z
AUT-076-2116-06-08-20170606753

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 - 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2GS SECURITE - SIREN : 829418417						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 12	
						Exercice N clos le 31/12/2023	
						Exercice N-1 clos le 31/12/2022	
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
							Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	16 642	030	13 078	3 564	8 509
	Immobilisations financières (1)	040	78	042		78	78
	TOTAL I (5)	044	16 720	048	13 078	3 642	8 587
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	197 277	070		197 277	152 221
	Créances autres (3)	072	200 234	074		200 234	33 321
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	107 445	086		107 445	105 862
	Charges constatées d'avance	092		094			
	TOTAL II	096	504 956	098		504 956	291 404
TOTAL GENERAL (I + II)			110	521 676	112	13 078	508 598
						299 991	
PASSIF						Exercice N NET	
						Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		1 500		1 500	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		150		150	
	Réserves réglementées	130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)	131					
	Report à nouveau	134				776	
	Résultat de l'exercice	136		240 410		109 256	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	TOTAL I	142		242 060		111 682	
Provisions pour risques et charges				TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				26 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		374		3 934	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	17 776	172	266 164	93 619	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175				64 755	
	Produits constatés d'avance	174					
TOTAL III	176		266 538		188 309		
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180	508 598
							299 991
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	179 943	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

B. MA

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>2GS SECURITE - SIREN : 829418417</u>										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460	10 658	462		464		466	10 658		
Autres immobilisations corporelles		470	5 985	472		474		476	5 985		
Immobilisations financières		480	78	482		484		486	78		
TOTAL		490	16 720	492		494		496	16 721		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550	5 036	552	3 553	554		556	8 589		
Autres immobilisations corporelles		560	3 097	562	1 392	564		566	4 489		
TOTAL		570	8 133	572	4 945	574		576	13 078		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%					579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596		585	597	599		

B. MA

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise <u>2GS SECURITE - SIREN : 829418417</u>								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650	585	652		654	585	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	585	682		684	585	686	0
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	210 613
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	5 987
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

B. MA

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 2GS SECURITE - SIREN : 829418417		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	964 965
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	964 965
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	4
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	4
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	12 677
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	7 403
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	6 744
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	911
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	27 735
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	937 234
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	920 567
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettie à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	948 298
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2023	160 31/12/2023
Date de cessation		186	

B - MA

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2GS SECURITE - SIREN : 829418417 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :				
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :				

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	MOHAMED AMINE BENHAMIDCHA					
Nom marital	BENHAMIDCHA		% de détention	100	Nb de parts ou actions	15		
Naissance :	Date	24/07/1989	N° Département	99	Commune	Skikda ALGERIE	Pays	FRANCE
Adresse :								
24 rue du Général Foy Immeuble Balzac								
76140 MONT-SAINT-AIGNAN								
FRANCE								

B. MA

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | 2GS SECURITE - SIREN : 829418417 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		

B. MA

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2024)



N° 15252*10
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 ou Année : 2023	
Dénomination de l'entreprise : 2GS SECURITE	Néant ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 829418417	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		300	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen			
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail		2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			

B. MA

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

B.MA

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 2GS SECURITE

SIREN : 829418417

Attestation produite le 25/03/2024

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

B.MA

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES
Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

1330-CVAE-SD

n° C.E.R.F.A. - 14030*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Dénomination de l'entreprise	2GS SECURITE - SIREN : 829418417			
LA DÉCLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPÉRATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS				
Période de référence	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			
Date de cession				
I. CAS SPÉCIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ÉTABLISSEMENT				
La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI. Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).				
II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE				
Valeur ajoutée	A2	920 567		
Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.				
Chiffre d'affaires de référence	A3	948 298		
Chiffre d'affaires de référence groupe	B6			
A	Date	Nom du signataire	Qualité du signataire	Titre du signataire
ROUEN	06/02/2024	MOHAMED AMINE BENH	président	
III. RÉPARTITION DES SALAIRES				
A. Liste des établissements de l'entreprise				
CODE NIC	NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code INSEE de la commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés plus de trois mois hors de l'entreprise				
NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)		Code INSEE de la commune	Nombre de salariés
B1	B2		B3	B4

B. MA

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

B. MA

INFORMATIONS D'IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE POUR L'OGA

IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique	SASU - Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Code Activité de la famille comptable	
Code Activité Libre	
IDENTIFICATION DE L'ÉDITEUR ET DU LOGICIEL	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale	Pennylane
Référence du logiciel (numéros de version et de révision)	
PÉRIODE	
Date de début exercice N	01/01/2023
Date de fin exercice N	31/12/2023
Date d'arrêté provisoire	
MONNAIE	
Monnaie (EUR pour Euros)	EUR
Situation au regard de la TVA	3 - Recettes soumises en totalité à TVA
Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	
DÉCLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement	

ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	☒

B - MA

DÉCLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité	
Dénomination :	SAS KEOBIZ SIREN: 75310731700061
Adresse :	29 B RUE D'ASTORG 75008 PARIS FRANCE
déclare que la comptabilité de 2GS SECURITE - SIREN : 829418417	
Profession de l'adhérent	
Profession :	Activités de sécurité privée
adhérent du centre de gestion agréé	
Identification du centre de gestion / organisme mène de gestion	
N° Agrément :	101760
Désignation :	CGA NORD OUEST
Adresse :	4 Rue Georges Charpak CS 20419 76137 Mont Saint Aignan CEDEX FRANCE
est tenue ou surveillée et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité.	
1 - Tenue	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	
☒	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
À ROUEN, le 06/02/2024	
Nom du signataire : hugues husson de samigny	

B. MA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Généralités	Réponses
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	Cordier Flora
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	f.cordier@keobiz.fr
Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) oui - (2) non - (3) non applicable	2 - Non
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint	4 - Ne travaille pas dans l'entreprise
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ? (1) oui - (2) non	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non	
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? (1) oui - (2) non - (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant - (4) non applicable	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) oui et < au plafond - (2) non - (3) oui et plafonnement	
Si l'adhérent a cessé son activité	
- Date de la cessation	
- Motif de la cessation (1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès	
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? (1) oui - (2) non	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) oui - (2) non	
Si oui,	
Désignation	Montant de l'acquisition
Si activité de location meublée :	
- Activité non professionnelle (1) ou professionnelle (2)	
- Location de courte durée (1) ou de longue durée (2)	
- Bien géré par un gestionnaire (1) oui - (2) non	
- Affiliation aux cotisations sociales (1) oui - (2) non	
Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	0
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042)	
- Montant des cotisations TNS obligatoires	
- Montant des cotisations TNS non obligatoires	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes	

B.MA

RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

Néant				☒
TRANSMISSION DE CHARGES, DÉDUCTIONS COMPTABLES, RÉINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DÉDUCTIONS FISCALES dont plus-values exceptionnelles				
Libellé	Montant Total	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré Recensement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
PRÉLEVEMENTS EN NATURE				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
RÉMUNÉRATIONS				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges Sociales sur salaires				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
IMPÔTS ET TAXES				
CSG non déductible				
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
AUTRES				
Amendes				
Frais de tenue de compte et d'adhésion à un OGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers :				
TVA REVERSÉE SUR CHARGES MIXTES				

Déductions Fiscales	Montant déduit
Plus-values	
Article du CGI permettant l'exonération	
- 151 septies	
- 151 septies A	
- 151 septies B	
- 238 quinquies	
- Autres	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8%	
Autres déductions fiscales	

B. MA

[illegible]

43.

[illegible]

三子

Balance Générale

Compte	Intitulé	Solde début d'exercice	Mouvements débit	Mouvements crédit	Solde fin d'exercice
101300000	Capital souscrit - appelé, versé	-1 500,00			-1 500,00
106100000	Réserve légale proprement dite	-150,00			-150,00
110000000	Report à nouveau - solde créditeur	-776,46	776,46		
120000000	Résultat de l'exercice - bénéfice	-109 255,98	109 255,99	0,01	
164110000	EMPRUNTS AUPRES ETABLISSEMENTS CRED	-26 000,00	26 000,00		
218200000	Matériel de transport	10 657,50			10 657,50
218300000	Matériel de bureau et matériel info	5 984,90			5 984,90
275000000	Dépôts et cautionnements versés	78,00			78,00
281820000	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	-5 036,31			-5 036,31
281830000	AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	-3 096,82			-3 096,82
401100006	ACO SECURITE		78,00		78,00
401100008	VET SECURITE			347,94	
401100012	AQUISERV	190,34	157,60	65,46	
401100016	ELECTRO DEPOT FRANCE		322,87	322,87	
401100017	FIRSTSTOP		100,34	100,34	
401100021	KUABI EUROPE		379,38	379,38	
401100022	SOCIETE NOUVELLE VICTOIRE		548,26	548,26	
401100023	LABAIK		19,50	19,50	
401100026	DARTY GRAND OUEST		70,97	70,97	
401100031	VISTAPRINT		76,99	76,99	
401100033	CGA NORD-OUEST		228,00	228,00	
401100037	ALBABA		970,76	970,76	
401100038	SEKUR		2 243,74	2 243,74	
401100039	STICKERMULE		77,00	77,00	
401100051	FOOD STATION		31,90	31,90	
401100052	RESTAURANT OZFOOD		26,00	26,00	
401100053	SECURITY WORKWEAR		5 338,20	5 338,20	
401100054	MASANTE.PRO		1 775,93	1 775,93	
401100055	AUDISEE		490,00	490,00	
401100056	MFR		480,00	480,00	
401100057	MAAF		1 249,78	1 249,78	
401100058	QUICK		36,75	36,75	
401100061	LECLERC		13,00	13,00	
401100062	HYPER U		33,08	33,08	
401100063	FULL CONTACT SOTIEVIUANS		150,00	150,00	
401100064	AMICALE LAIQUE CESAIRE LEVILLAIN BA		500,00	500,00	
40111ACT10	ACTIBURO		831,60	831,60	
40111AL100	ALI EXPRESS.COM		30,12	30,12	
40111AMAZO	AMAZON		208,19	208,19	
40111BOUYG	BOUYGUES TELECOM		567,78	567,78	
40111CABIN	CABINET-D-EXPERTCOMPTABLE.COM		2 968,80	2 968,80	
40111CHC00	CHEQUE SANS JUSTIF				
40111CORH0	CORHOFI	1 500,00		1 500,00	
40111DIVER	FOURNISSEURS DIVERS	0,00	1 320,00	1 320,00	
40111ELE00	ELECTRO DEPOT		19,00	19,00	
40111FIR00	FIRSTSTOP		420,94	420,94	
40111FRE00	FREE		92,21	92,21	
40111GO000	GOOGLE		1 022,24	1 079,18	-56,94
40111GREFF	GREFFE	-480,23	3 053,83	2 783,01	-209,41
40111HISCO	HISCOX		103,51	103,51	
40111POST0	LA POSTE	-1 524,26	1 735,69	211,43	
40111QU000	QUICK DELICE		26,41	26,41	
40111RES000	RESTAURANT A LA BRAISE		7,00	7,00	
40111TOTAL	TOTAL	-71,32	31,30	31,30	
40111UBER0	UBER	-48,09	5 251,49	5 288,26	-108,09
4081000000	Fournisseurs Factures non parvenues	-1 810,34	195,25	147,16	
411000015	ATD	219,24	1 810,34		
411000016	FERME DE LA BORDE			219,24	
411000019	LE LIONS CLUB ROUEN DRAKKAR-SPR		1 553,16	1 553,16	
411000031	SARL Centre Orléanais de Protection		1 137,12	1 137,12	
411000032	DIGITEC SECURITE		8 588,09	3 392,09	5 196,00
411000043	Mairie de Grand Couronne	289,80	940,20	1 230,00	
411000049	ASK ROUEN 76		249,60	249,60	
411000056	CAMPING CAR HORIZON ROUEN		408,24	408,24	
411000057	Réseau U.N.E.S	48,00	3 724,38	3 724,38	
411000058	USPR			48,00	
411000059	T2 Immo		44,82	44,82	
4111000001	TRANSDREV NORMANDIE VAL DE SEIN	6 588,24	78 311,52	68 865,36	16 034,40
4111000002	VALLOUREC TUBES FRANCE	742,50	11 031,00	8 497,50	3 276,00
4111000003	GIPS ALTERNATIVE	42 527,76	250 242,96	250 200,72	42 570,00
4111000004	HOTEL IBIS		1 475,80	1 475,80	
4111000005	JUUBIER	1 974,72	1 700,16	3 674,88	
4111000006	GSE		31 108,74	31 108,74	
4111000007	NEW ANGEL'S		4 464,00	4 464,00	
			435,29	435,29	

B.MA

Compte	Intitulé	Solde début d'exercice	Mouvements débit	Mouvements crédit	Solde fin d'exercice
411100008	TERIDEAL SEGEX MATERIELS		2 523,96	2 523,96	
411100009	S.A.S SB INVEST		567,00	567,00	
411100011	LE COQ GAULOIS		2 247,00	2 247,00	
411100017	GROUPE HOTELIER SLIH		59 681,16	59 681,16	
411100018	GRAIN D'OR GEL		35 536,08	35 536,08	
411100019	LA BODEGA EN SEINE		1 189,62	1 189,62	
411100021	PINSON PAYSAGE		927,96	927,96	
411100022	INSEE NORMANDIE		432,00	432,00	
411100023	QUEVILLY ROUEN METROPOLE		5 313,70	5 313,70	
411100026	Mairie de Derville-lès-Rouen		1 859,52	591,24	1 268,28
411100027	Comité des Artisans et Commerçants		515,16	515,16	
411100028	NORMANDIE EVENEMENTS		24 739,68	24 739,68	
411100029	Human n° Partners		891,00	891,00	
411100031	Mairie de Saint-Valery-en-Caux		406,92	406,92	
411100032	SMAC		2 423,10	2 423,10	
411100033	CREA MAINTENANCE		540,00	540,00	
411100034	SNC PRS 1		42 117,26	42 117,26	
411100035	COLAS FRANCE		1 578,00	1 578,00	
411100036	Glup's		129,00	129,00	
411100037	GROUPE BZ		240,24	240,24	
411100038	Mairie de Jumieges		1 386,00	1 386,00	
411100039	Mairie de Veules-les-Roses		2 439,46	2 439,46	
411100041	SISA les sapins		901,32	901,32	
411100042	DEMOSTEN		73 773,00	72 717,12	1 055,88
411100043	Isneauville Prom 28		6 156,00	6 156,00	
411100044	La Roukine - association étudiante		627,84	627,84	
411100045	Pharmacie Flaubert		461,04	461,04	
411100046	SCI TAMA		3 365,28	3 365,28	
411100047	SELAS BELLIER & FIERFORT		1 716,12	1 716,12	
411100048	SEM ROUEN PARK		62,40	62,40	
411100049	VILLE DE DIEPPE		15 107,40	15 107,40	
411100051	SPIE BATIGNOLLES LE FOLL TP		51 563,93	26 470,07	25 093,86
411100052	Agence Guevaca		467,04	467,04	
411100053	Vitrines de Rouen		17 342,82	17 342,82	
411100054	Locakase Rouen		387,00		387,00
411100055	ALATERNE		187,74	187,74	
411100056	NEXIRA		12 605,76		12 605,76
411100057	QRM Association		264,00	264,00	
411100058	BTPASS		584,64		584,64
411100059	Qualiconsult		687,24		687,24
411100061	BRENNTAG S. A. - Normandie		2 310,00		2 310,00
4111AQUIL	AQUILA	28 522,79	142 154,01	152 234,96	18 441,84
4111DIVER	CLIENTS DIVERS	27 261,48	1 877,04	27 878,52	1 260,00
4111MEDIA	MEDIAMETRIE	10 479,67	59 556,52	59 451,08	10 585,11
4111RET00	RETRO D'EURE		756,36	756,36	
4111ROUEN	ROUEN NORMANDIE	7 938,00	41 797,08	43 903,08	5 832,00
4111SECUR	SECURITAS FRANCE SARL	11 011,92	134 321,48	100 914,80	44 418,60
4111SOTEL	SA SOTEL	567,00	7 363,68	2 260,68	5 670,00
4111SYNDI	SYNDICAT CENTRE COMMERCIAL	12 440,21		12 440,21	
416000000	Clients douteux ou litigieux	704,58		704,58	
418100000	Clients - Factures à établir	1 490,04		1 490,04	
421000000	PERS REMUNERATIONS DUES	-2 912,23	1 637,33		-1 274,90
421000001	OSMAN HASSAN	531,69			531,69
4211ADIL0	OURGHI ADIL	-1 544,39	19 634,01	19 834,42	-1 744,80
4211AFI00	AFISS ASSANI		17 555,86	19 113,86	-1 558,00
4211AIS00	AISSI ZUHIR	-744,33	7 903,57	8 208,43	-1 049,19
4211ARI00	ARIFI NADJI	-308,04	905,72	597,68	
4211BEN00	BENHAMIDCHA MOHAMED AMINE	289,72	3 224,42	3 637,45	-123,31
4211BOD00	CHRISTOPHE BODO	-1 668,61	20 148,70	20 185,19	-1 705,10
4211BOU00	BOUCHELLOUGA OMAR	-8 622,26			-8 622,26
4211BRU00	AVENEL BRUNO		410,96	410,96	
4211CER00	CERONE ZEDOU		12 653,06	14 352,89	-1 699,83
4211CHA00	CHALLAL MOHAMMED		3 078,27	3 410,33	-332,06
4211CHR00	CHRISTOPHE BOURNISIE	-1 528,03	18 752,98	18 709,36	-1 484,41
4211CIS00	CISSE CHEIKH		3 590,88	3 590,88	
4211DER00	DERAMBOURG BRUNO		1 968,79	1 968,79	
4211DHA00	DHAGAFE MOHAMED OMAR	-1 462,89	17 492,37	16 540,69	-511,21
4211DIA00	DIALLO MAMADOU		8 013,04	9 103,21	-1 090,17
4211DIO00	DIOUM AMADOU	-763,44	5 466,34	4 702,90	
4211DIV00	SAL DIVERS	-46,84			-46,84
4211DUM00	DUMESTE LAURENT		151,22	151,22	
4211DUR00	DURAND STEVEN		2 214,76	2 214,76	
4211ETT00	ETTSALBI M HAMED	-996,37	8 175,24	7 178,87	
4211FAY00	BOUTIGHANE FAYCAL	-845,54	10 163,75	10 239,45	-921,24
4211FLO00	LACHEVRE FLORIAN	-97,90	3 700,39	4 859,79	-1 257,30
4211GAT00	CHARLES GATIEN	-336,76	336,76		
4211GRO00	GRONI ABDEL KARI	60,70	60,70	60,70	
4211HAT00	HATEM	-828,00	6 681,17	6 462,74	-609,57
4211HOU00	HOUSSAM	-1 665,76	19 342,49	19 292,99	-1 616,26
4211KEH00	KECHOUT BELKACEM	-1 412,76	18 316,98	18 497,28	-1 593,06
4211KHE00	KHERAF	-758,56	9 231,77	9 227,68	-754,47
4211LAV00	LAVOPIERE MICKAEL		151,22	151,22	
4211MAH00	JUSTIN MATHIEU	-1 096,43	9 853,21	9 755,80	-999,02

13.MA

Compte	Intitulé	Solde début d'exercice	Mouvements débit	Mouvements crédit	Solde fin d'exercice
4211MAS00	MOHAMMED MASKA	-1 453,66	17 098,44	16 978,55	-1 333,77
4211MER00	MERCIER CHLOE		165,81	944,47	-778,66
4211MOK00	MOKDAD	-576,54	5 903,19	5 779,08	-452,43
4211TOSM00	OSMAN HASSAN	-373,48	4 135,43	3 761,95	
4211PAS00	BAUDIN PASCAL	-1 027,41	18 715,46	19 376,42	-1 688,37
4211SIL00	DA SILVA SANTOS		4 830,37	5 702,99	-872,62
4211TOM00	POULAIN TOM	-1 424,58	18 517,68	18 593,11	-1 500,01
4211TOU00	TOUDERT	-596,32	6 232,00	6 212,46	-576,78
421ABA000	ABARSA ELFATAH		8 899,10	10 649,93	-1 750,83
421ABONG0	ABONG AMOUGOU VANESSA		60,70	60,70	
421AMARA00	AMARA SANDRINE		173,73	173,73	
421BELA00	BELARBI FARES		9 641,41	9 641,41	
421BEN000	BENOITS STEVENS		60,70	60,70	
421BENSLA	BENSLAH SALIMA		4 941,88	5 785,48	-843,60
421BLI000	BLI MARIUS		1 009,27	1 009,27	
421CHAZE0	CHAZE ALAIN		156,74	156,74	
421DAME00	DAMENE MILOUD		1 017,75	1 017,75	
421DANIEL	DANIEL ANTONIO		121,40	121,40	
421DEGOU0	DEGOURNAY MARINE		60,70	60,70	
421DIATTA	DIATTA SHALINKABAYE		2 978,07	2 978,07	
421DOUM00	DOUMBA DAOUDA		60,70	60,70	
421FER000	FERRANDEZ CHRISTOPHE		66,89	66,89	
421GACI00	GACI OUASSIM		6 660,70	8 026,28	-1 365,58
421HAMZA0	MANSOURI HAMZA		134,89	134,89	
421HATTI00	HATTAB MOHAMED		3 312,44	3 914,47	-602,03
421JEB000	JEBABLI SAIF EDDINE		2 034,79	2 653,87	-619,08
421LEFAUX	LEFAUX THOMAS		60,70	60,70	
421LEMSA0	LEMSATEF AHMED		4 517,19	5 593,58	-1 076,39
421LEPRIN	LEPRINCE ABYGAELE		717,36	717,36	
421LUAN00	LUANDA LUVUNU VILLAS		432,64	432,64	
421MAN000	MANSOURI AHMED		1 735,79	1 735,79	
421MEDJAO	MEDJADBA TAWFIK		3 847,34	4 451,09	-603,75
421MEGH0	MEGHIT LATIFA		5 957,47	6 457,97	-500,50
421MOHA00	MOHAND LHADI YAHIA		654,04	872,46	-218,42
421NAMIM00	BEN ABDALLAH NAIM		8 917,48	8 917,48	
421PUTMA0	PUTMAN JEAN LUC		1 175,29	1 175,29	
421RAHARI	RAHARINAIVOAROVONY JHONNY		60,79	60,79	
421ROGE00	ROGE ANTOINE		273,06	273,06	
421SAADI0	SAADI ANTOISSE		3 434,86	3 434,86	
421SABMOU	SAMBOU JEAN PIERRE		10 345,68	10 345,68	
421SAIDI0	SAIDI AHMED		8 236,88	9 190,49	-953,61
421SIMON0	SIMON JORDAN		425,55	425,55	
421TAILLE	TAILLESSE BAPTISTE		173,73	173,73	
421TAM0Y0	TAMOYAN RUSTAM		6 578,53	7 424,55	-846,02
421TAOU000	TAOUDIAT ITHRI		4 141,16	4 719,91	-578,75
421VENA00	VENANT HELENA		173,73	173,73	
421YEM000	YEMLOULI HICHAM		60,70	60,70	
4270000000	Personnel - Oppositions		11 550,00	11 550,00	
4282000000	Dettes provisionnées pour congés à	-31 564,19	31 564,19	53 330,00	-53 330,00
4310000000	Sécurité sociale	-42 068,06	174 858,81	234 731,51	-101 940,76
4317100000	Retraite	-1 865,20	1 865,20		
4317200000	Cotisation Agric	-963,62	963,62		
4382000000	Charges sociales sur congés à payer	-3 822,72	3 822,72	11 199,00	-11 199,00
4386000000	Autres charges à payer	-673,48			-673,48
4421000000	Prélèvements à la source (impôt sur	-2 240,35	2 240,35		
4452000000	TVA due intracommunautaire		686,72	686,72	
4455100000	TVA à décaisser	-8 883,00	195 734,00	204 627,00	-17 776,00
4456400000	TVA déductible sur encaissements	20,21	2 709,70	2 678,85	51,06
4456600000	TVA déductible sur autres biens et	0,00	6 209,30	6 209,30	
445682100	TVA déductible intracom. (services)		587,62	587,62	
445682200	TVA déductible intracom. (biens)		99,10	99,10	
4456700000	Credit de TVA à reporter		207,00	207,00	
4457100900	TVA collectée à 20%		210 807,19	210 807,19	
4457400000	TVA collectée sur encaissements	-25 370,23	186 198,05	193 749,13	-32 921,31
4458000000	Taxes sur le chiffre d'affaires à r		117,43	117,43	
4458010000	TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER	2 049,00		2 085,00	-36,00
4458020000	TVA COLLECTEE A REGULARISER 20%	-5 288,00	24 997,00		19 709,00
4458200000	Accomplies - Régime du forfait		6 408,00	6 408,00	
4458300000	Remboursement de taxes sur le chiff	-2 066,00			-2 066,00
4458600000	Taxes sur le chiffre d'affaires sur	51,72		51,72	
4458700000	Taxes sur le chiffre d'affaires sur	-248,34	248,34		
4468000000	Charges à payer	-130,00	130,00	67,00	-67,00
4550000001	C/C BENHAMIDCHA MOHAMED		179 942,65		179 942,65
4550000002	C/C BENHAMIDCHA MOHAMED	28 688,78		50 188,78	
4590000000	AVANCE SUR RESULTAT		289 975,10	289 975,10	
4910000000	Provisions pour dépréciation des co	-585,20	585,20		
5121001000	Sobank - BNP 00010076224	105 861,52	1 112 824,85	1 111 241,74	107 444,63
6040000000	Achats d'études et prestations de s		1 544,94		1 544,94
6061400000	CARBURANT		3 936,15		3 936,15
6063100000	Fournitures d'entretien et de petit		5 544,00	158,62	5 385,38
6063100000	VETEMENTS		1 353,99		1 353,99
6064000000	Fournitures administratives		456,88		456,88
6135000000	Locations mobilières		6 843,61	100,00	6 743,61

B. M. A.

Compte	Intitulé	Solde début d'exercice	Mouvements débit	Mouvements crédit	Solde fin d'exercice
615510000	ENTRETIEN VEHICULES		171,29		171,29
616100000	Mutirisques		1 797,88	240,44	1 557,44
622600000	Honoraires		2 474,00		2 474,00
622700000	Frais d'actes et de contentieux		55,93		55,93
622810000	Formations		888,33		888,33
623100000	Annonces et insertions		73,20		73,20
623600000	Catalogues et imprimés		76,99		76,99
623800000	Divers - pourboires, don courant		650,00		650,00
625100000	Voyages et déplacements		249,90	1 500,00	-1 250,10
625700000	Réceptions		381,64		381,64
626100000	Frais postaux		26,41		26,41
626200000	Téléphone et internet		1 481,21		1 481,21
627000000	Services bancaires et assimilés		459,47		459,47
627800000	Autres frais et commissions sur pre		167,20		167,20
628100000	Concours divers - cotisations		190,00		190,00
635110000	Contribution Economique Territorial		768,00		768,00
635150000	CVAE		67,00		67,00
641100000	Salaires, appointements		533 304,41		533 304,41
641200000	Congés payés		53 330,00	31 664,19	21 665,81
641400000	Indemnités et avantages divers		15 905,68	16,08	15 889,60
645100000	Cotisations à l'Urssaf		81 506,78	275,32	81 231,46
645300000	Cotisations aux caisses de retraite		32 161,98		32 161,98
645820000	CHARGES SOCIALES / CP		11 199,00	3 822,72	7 376,28
654000000	Pertes sur créances irrécouvrables		587,15		587,15
658000000	Charges diverses de gestion courant		13,42		13,42
658100000	CHARGES NON ADMISES FISCALEMENT		310,34		310,34
681120000	Immobilisations corporelles		4 944,87		4 944,87
681740000	Créances			585,20	-585,20
706200000	PRESTATIONS SERVICES 20%		1 281,70	966 246,38	-964 964,68
788000000	Produits divers de gestion courante			4,29	-4,29
Totaux :			4 971 648,96	4 971 648,96	

B.MA

IMPÔT SUR LE REVENU

Bénéfices industriels et commerciaux

N° 11085*26
Formulaire obligatoire
(art 53A ou 302 septies A
bis du code général des
impôts)

N° 2031-SD

2024

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2023	Régime "simplifié d'imposition"	☒	ou "réel normal"	
et clos le	31/12/2023	Option pour la comptabilité super-simplifiée	☐	TVA	☐
		Option pour le régime de la location au tonnage	☐		
A IDENTIFICATION					
57 AVENUE DE BRETAGNE 76100 ROUEN FRANCE		SIREN : 829418417 - 2GS SECURITE **** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****			
Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :		B DIVERS			
		Activités exercées (souligner l'activité principale) :			
		Sécurtié			
		Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)			
		☐			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 Résultat fiscal (bénéfice colonne 1 , déficit colonne 2)		col 1		col 2	
		246 790			
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers:					
Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu:		a			
à déduire : quote part frais et charges correspondants		b			
Revenus nets exonérés (a-b)		c			
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu		d	Total (c + d)		
3 Total		246 790			
4 Bénéfice imposable (col 1 - col 2) ou déficit déductible (col 2 - col 1)		246 790			
4bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %					
4ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)					
Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme :					e
Charges ou dépenses ayant la nature de moins-values définies à l'article 39 duodecies :					f
5 Plus values		taxées selon règles particulières		à court et à long terme exonérées	
à LT imposables à 12,8%		à LT art 39 quinquies		dont PVL.T exonérées (art 151 septies A)	
dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quinquies)					
6 Exonérations et abattements					
Entreprises nouvelles art 44 sexies	☐	ZRR art. 44 quinquies	☐	Jeune entreprise (JEI)	☐
Zone franche urbaine 44octies ou 44 octies A	☐	Zone franche d'activités art.44 quaterdecies	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies	☐
Zone de restructuration de défense art. 44 terdecies	☐	Autres dispositifs	☐		
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater V	☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	☐	Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies	☐
Exonération ou abattement pratiqué :		sur PVL.T imposable à 12,8%			
		sur le bénéfice professionnel			
7 BIC non professionnels:		A - bénéfice :		B - déficit :	
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).					
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies)					
Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies)					
- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8 %					
- Exonération ou abattement pratiqué (art. 44 sexies et suivants) sur le bénéfice non professionnel					
8 Régime des sociétés de personnes					
Résultat fiscal du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés					
9 Comptabilité informatisée					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Vies : CGA		Viseur conventionné	
Comptable : ☐ Salarié ?					
KEOBIZ 29 B RUE D'ASTORG 75008 PARIS 76000 ROUEN FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐		Désignation du prestataire	

B. MA

**IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD**

Si déposé néant, cochez la case: ☐			
E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS			
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 46-1 et 46-2 ann. III au CGI). (Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).			
Identification, adresse, SIREN, qualité des associés personnes morales		Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
Nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, n° fiscal des associés personnes physiques	Associé gérant	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel (col. 1) ou non professionnel (col. 2)	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
	☐		
	☐		
Sociétés en commandite simple montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année			
F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX			
Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD			
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).			
Frais de réception, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement			
G DIVERS			
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS			
H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Montant brut des salaires, hors apprentis et handicapés			533 304
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
Montant des prélèvements effectués à titre personnel au cours de l'exercice:			
Montant des apports en capital ou versements en compte courant faits au cours de l'exercice			
PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT			
Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value
Totaux :			
I BIC NON PROFESSIONNELS			
Détermination du résultat de l'exercice		Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale			
Autres locations meublées non professionnelles			
Location gérance			
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs			

certifiés conformes par
 BENHAMISCHA Mohamed Amine

2GS SECURITE
 51 Avenue de Bretagne
 76100 ROUEN
 Tél : +33 (0)6 27 52 19 83
 SASU au capital de 1500,00 €
 Siret 829 418 417 000 12 - APE 8010Z
 AUT-076-2116-06-06-20170606753

« 2GS SECURITE »

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 500 €

Siège social : 57 Avenue De Bretagne
76100 Rouen

R.C.S : 829 418 417 Rouen

01 JUL. 2024



**Procès-Verbal en date du 26.06.2024
Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

Au siège social

Le 26.06.2024

à 12H00

M. BENHAMIDCHA Mohamed exerçant la présidence de la société **2GS SECURITE**, société par actions simplifiée au capital de 1 500 €, a présidé l'Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société.

M. BENHAMIDCHA Mohamed étant l'associé unique, l'Assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels,
- Affectation du résultat,

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes annuels

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le **31.12.2023** et se soldant par un bénéfice.

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat, à savoir :

un bénéfice de 240 410 €

De la manière suivante :

- Versement de **240 410 €** au compte Courant Associé.
- dont **240 410 €** provenant du Bénéfice de l'exercice.

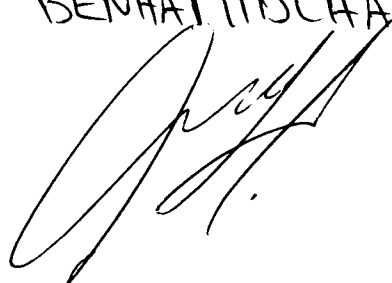
TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Signatures des associés :

BENHAMIDCHA Mohamed Amine



2GS SECURITE
57 Avenue de Bretagne
76100 ROUEN
Tél. : +33 (0)6 27 52 19 83
SASU au capital de 1500,00 €
Siret 829 418 417 000 12 - APE 8010Z
AUT-076-2116-06-08-20170606753